

Pont-de-l'Arche

Éducation. Le nouveau collège se fait désirer



La municipalité peine à obtenir des informations concernant le projet de reconstruction du collège Hyacinthe-Langlois. Malgré les craintes du maire, tout laisse supposer que le calendrier des travaux devrait être respecté.

Richard Jacquet s'inquiète de ce silence. Le maire socialiste de Pont-de-l'Arche n'a pas de nouvelles du Département au sujet du nouveau collège Hyacinthe-Langlois : « **C'est le flou dans le calendrier. On avait pourtant parlé d'une démolition dans le courant de l'été, jusqu'à septembre. Le club de football doit faire son deuil du stade Jacques-Havet. S'il reste en friche un an, ce n'est pas sérieux !** »

Son impatience, les parents d'élèves la partagent. Pourtant, l'édile archépointain aimerait commencer à communiquer sur le projet. « **J'ai déjà des images. Je vais finir par les balancer. Mais ce n'est pas à moi de le faire, je ne suis pas le maître d'ouvrage** », se justifie Richard Jacquet. Mais le manque d'informations l'exaspère visiblement : « **Le projet de convention, je n'ai pas de nouvelles. Les permis de démolir et de construire : rien. La gare routière : rien. La communication sur le projet : rien.** »

Livraison prévue en septembre 2021

Toutefois, le flou sur le calendrier ne devrait pas tarder à s'estomper pour le maire de Pont-de-l'Arche. Selon nos sources, « **la livraison du nouvel établissement est [toujours] prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2021** ». Les travaux de préparation devraient ainsi intervenir en 2019 et la construction en 2020, comme le pensait Richard Jacquet.

La Dépêche de Louviers a pu obtenir quelques informations sur le futur collège, qui sera bâti sur l'emprise du stade Jacques-Havet comme convenu. Selon l'engagement du Département en 2016, il doit permettre l'accueil de 800 élèves.

Le coût global de l'opération, c'est-à-dire la construction des locaux et l'aménagement de la desserte sur la D6015, est estimé à 17,3 millions d'euros TTC. La desserte à elle seule représente un coût de 840 000 € TTC.

Sur le plan technique, le nouveau collège comprendra 23 salles d'enseignement général, huit d'enseignement scientifique (dont trois laboratoires), deux salles de projets interdisciplinaires, un pôle artistique comprenant deux salles d'éducation musicale et deux d'arts plastiques, un CDI.

Desserte sur la D6015

L'établissement disposera dans son enceinte d'un pôle d'EPS (éducation physique et sportive) comprenant un plateau sportif et des vestiaires. À proximité se trouvera une salle d'animation ainsi qu'une seconde salle polyvalente. La demi-pension sera aménagée de telle sorte à permettre la production et le service de 800 repas en deux services. Puis trois logements de fonction seront bâtis.

En ce qui concerne l'accès au collège, le Département prévoit une desserte directe, comprenant voirie d'accès et de sortie, entre l'emprise du collège et la D6015. Une gare de bus, un 'dépose minute', le parking des personnels et visiteurs seront aménagés dans cet espace.

En attendant d'entrer dans le vif du sujet, ainsi que l'assure Richard Jacquet, la municipalité avance dans les préparatifs et la gestion des travaux avec l'équipe du collège. « **L'organisation, c'est un peu compliqué. En plus, il y a les travaux du gymnase** », ajoute le premier magistrat. On comprend mieux ses inquiétudes.

Thomas Guilbert



Dessin d'architecte représentant le futur collège Hyacinthe-Langlois, dont la capacité d'accueil sera de 800 élèves.
©D.R.